



BONNES PRATIQUES SÉCURITÉ DES ATTELAGES

Chaque année, la campagne sucrière mobilise de nombreux tracteurs et remorques agricoles. Une attention particulière est indispensable pour assurer la sécurité de tous, aussi bien sur les routes que lors des opérations de déchargement sur les plateformes de réception.

Ces dernières années, plusieurs décrochages de remorques, pourtant évitables, ont été recensés, rappelant la nécessité d'une vigilance constante lors des déplacements et des manœuvres.

Ce Canne Echo a pour objectif de vous rappeler les bonnes pratiques en matière de sécurité des attelages.

RENCONTRE AVEC M. CLOTAIRE AGATHE, TECHNIEN MACHINISTE À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE



Pouvez-vous nous expliquer comment bien accrocher une remorque pour éviter les décrochages ?

Tout d'abord, il faut savoir qu'il existe deux modèles de fixation selon les générations de tracteurs :

Les tracteurs d'ancienne génération disposent d'un système de fixation mécanique. Sur ce type de modèle, les accidents sont plus fréquents car le système est souvent vétuste et amovible. Il est important que le conducteur s'assure que la clavette de sécurité soit bien fixée et qu'elle ne se déplace pas. Vous pouvez utiliser une clé par exemple pour vérifier le bon serrage avant chaque départ.



Les nouveaux modèles disposent d'un système de fixation hydraulique plus sécurisé car plaqué sous le tracteur. Le conducteur peut accrocher ou décrocher le timon depuis l'habitacle du tracteur. Il est très important d'entendre le « clac » pour s'assurer que le système de fixation ait bien été actionné.

Les décrochages surviennent à cause de la vétusté du matériel, mais aussi d'un manque de vérification du verrouillage et parfois d'une conduite brutale. ►



Exemple de risque encouru :
timon enfoncé dans l'habitacle



Exemple de risque encouru :
remorque qui s'emballe



Exemple de mécanisme
de report de charge.

► Quels sont les risques encourus en cas de décrochage ?

Les conséquences des décrochages peuvent être dramatiques pour les agriculteurs comme pour les usagers de la route. Si la remorque est encore chargée, elle risque d'être propulsée sur le tracteur et le timon peut s'enfoncer dans l'habitacle où se trouve le conducteur.

Si la remorque est en déchargement, elle risque de s'emballer et de se diriger ailleurs. Dans ce cas il faut immobiliser la remorque pour qu'elle reste bien sur place et ne représente pas d'autres dangers.

Avez-vous d'autres conseils pour les agriculteurs ?

L'essentiel est de rester vigilant et de ne pas négliger cette sécurité. Il faut bien connaître son matériel et ses équipements et les vérifier constamment. Je conseille à tous de faire un rapide contrôle visuel avant chaque utilisation du tracteur et de la remorque.

Faites le tour du tracteur pour vérifier :

- Le crochet d'attelage qui doit être bien attaché, en bon état, sans signe d'usure

- Le matériel électrique pour pouvoir allumer les feux de la remorque
- Le matériel hydraulique nécessaire au freinage
- L'état des pneumatiques : bonne pression, pas d'entailles, écrous serrés
- L'arrimage du chargement : ne pas masquer les feux de signalisation. Prenez le temps de couper les cannes qui dépassent de la benne.

Je conseille également d'installer des systèmes de report de charge pour éviter que le poids de la benne ne parte vers l'avant et soulève le tracteur lors du déchargement. Cela peut se produire avec des tracteurs moins lourds.

Les agriculteurs peuvent-ils vous contacter s'ils ont des questions ?

Suite à la recrudescence des décrochages il y a quelques années, la Chambre d'Agriculture a mené des activités de sensibilisation auprès des conducteurs afin d'éviter ces accidents pouvant être dramatiques. Nous disposons de supports d'informations et sommes disponibles pour échanger avec ceux qui ont des questions.

Pour le bassin Sud-Ouest

• M. Clotaire AGATHE
0692 70 48 55

Pour le bassin Nord-Est

• M. Luco CATHERINE
0692 70 48 34

NOUVELLES DATES PRÉVENTION DÉCROCHAGES REMORQUES

En partenariat avec Tereos, des actions de sensibilisation sont menées auprès des conducteurs d'engins agricoles transportant de la canne à sucre.

M. Clotaire AGATHE est ainsi présent sur les centres de réception du bassin Sud-Ouest aux dates suivantes :

- Casernes et Grand-Bois **le lundi 14/09**
- Stella et Le Gol **le mardi 15/09**
- Langevin et Baril **le jeudi 16/09**

- Tamarins **le mardi 22/09**
- Grand Pourpier **le jeudi 24/09**

Une opération similaire sera programmée courant octobre sur le bassin Nord-Est.

Ces actions traduisent la volonté de Tereos de contribuer à une mobilité plus sûre pour tous et de promouvoir une culture de la prévention au sein de la filière Canne-Sucre.

DES OPÉRATIONS DE PRÉVENTION SÉCURITÉ POUR UNE CAMPAGNE SUCRIÈRE PLUS SÛRE ET RESPONSABLE



Du 28 juillet au 11 août, les services de l'Etat ont mené des actions de sensibilisation sur les centres de réception de canne de l'île pour renforcer la sécurité et la prévention des risques.

Présentes directement sur les balances, les équipes ont échangé avec les agriculteurs canniers sur les bonnes pratiques de sécurité routière et vérifié plusieurs points essentiels : arrimage des remorques, état des pneus, visibilité des feux, respect des charges transportées.

La réussite de la campagne sucrière passe aussi par la sécurité routière : unissons nos efforts et restons tous vigilants lors des déplacements et des manœuvres.



Informations aux
producteurs de canne

Septembre 2026/ N°121

Directeur de la publication :
Philippe Labro
Photos : Yabalex, Adobe Stock,
D.Dijoux, Syndicat du Sucre

Syndicat du Sucre
de La Réunion
0262 47 76 76
com@sucre.re

